

Identification

<i>Bien proposé</i>	Ville historique de Meknès
<i>Lieu</i>	Wilaya de Meknès
<i>Etat Partie</i>	Royaume du Maroc
<i>Date</i>	26 octobre 1995

Justification émanant de l'Etat Partie

La ville historique de Meknès a exercé une influence considérable sur le développement de l'architecture civile et militaire (la *asba*) et des ouvrages d'art.

Elle renferme aussi les vestiges de la ville royale créée par le Sultan Moulay Ismaïl (1672-1727). C'est la présence à nos jours de cette ville historique renfermant des vestiges rares et des monuments importants au milieu d'un espace urbain en pleine mutation qui donne à ce patrimoine urbain sa valeur universelle.

Note L'Etat Partie ne soumet pas de propositions relatives aux critères selon lesquels le bien doit être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial dans le dossier de proposition d'inscription.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, la ville historique de Meknès est un *ensemble*.

Histoire et description*Histoire*

Le nom de Meknès remonte à Meknassa, illustre tribu berbère qui domina l'est du Maroc jusqu'au Tafilalet et qui reçut Moulay Idriss Ier, fondateur de l'Etat marocain et de la dynastie idrisside au 8ème siècle après Jésus-Christ.

Les dirigeants almoravides (1053-1147) avaient pour pratique de construire des bastions pour le stockage des armes et des denrées alimentaires destinées à leurs troupes. Cette pratique est introduite par Youssef Ben Tachfine, le fondateur de Marrakech. Etablie à cette époque, Meknès est baptisée Tagrart (garnison). La partie la plus ancienne se situe autour de la mosquée Nejjarine, de fondation almoravide. Des marchés spécialisés dans les armes à feu, la marqueterie, les produits métalliques, etc., se forment autour de la mosquée. A l'instar d'autres établissements de cette époque, Meknès n'est pas fortifiée, les murailles ne seront ajoutées qu'à la fin de la période almoravide.

La ville tombe aux mains de la dynastie almohade (1147-1269) au début de leur règne : elle est prise par une armée menée par le calife Abd el Moumen en personne. Au cours de cette période, la ville est agrandie et urbanisée. Une inscription témoigne que l'agrandissement de la Grande Mosquée remonte au règne de Mohamed En-Nasser (1199-1213). L'eau des sources du Tagma est apportée jusqu'à la ville pour desservir les diverses

fontaines, bains et mosquées. A cette époque, il existe quatre sortes de bains (*hammam*) dont l'emplacement témoigne de l'expansion de la ville.

Puis, lors de l'époque mérinide (1269-1374), Meknès absorbe les faubourgs qui se sont développés autour d'elle. Des réfugiés des centres maures d'Andalousie tombés aux mains des chrétiens viennent également gonfler les rangs de la population de Meknès, parmi eux une importante communauté juive. Conformément aux pratiques des Mérinides, Abou Youssef (1269-1286) fait édifier une kasbah (dont seule la mosquée subsiste) à l'extérieur de la vieille ville, ainsi que la première des trois médersas (écoles coraniques) dont les dirigeants mérinides doteront Meknès. Mosquées, hôpitaux, bibliothèques et fontaines sont d'autres édifices publics datant également de l'époque mérinide.

Moulay Ismaïl (1672-1727), le fondateur de la dynastie alaouite, fait ensuite de Meknès sa capitale et entreprend nombre de travaux de reconstruction et de développement, notamment des mosquées, des mausolées et des jardins mais sa principale contribution est la création d'une nouvelle ville impériale. De style hispano-mauresque, la ville est impressionnante de par son étendue et sa construction. Elle est encerclée de hautes murailles percées de portes monumentales et renferme le palais avec ses impressionnantes écuries, une académie militaire, de vastes greniers à grain et des citernes.

Description

La zone de Meknès faisant l'objet de la proposition d'inscription est celle qui constituait la capitale lors du règne de Moulay Ismaïl. Les hautes murailles qui forment l'enceinte sont percées de portes monumentales: Bab el Mansour el Aleuj, Bab Khemis, Bab Berdaïn, Bab Jdid, etc. Ces murailles renferment de nombreux édifices religieux, en particulier nombre de mosquées d'époques successives (Nejjarine, Lalla Aouda, La Grande Mosquée, Lalla Khadra, Sidi Saïd, Bab Berdaïn, etc.), ainsi que les *médersas*. Certains des *fondouks* (hôtels pour marchands) présents autour des portes sont consacrés à des artisanats ou commerces spécifiques : par exemple, le Fondouk Hanna pour le henné ou le Fondouk Lihoudi pour les artisans juifs. Certains quartiers sont réservés à des commerces et activités spécifiques.

Le dossier de proposition d'inscription répertorie plus de quatre-vingt édifices et autres structures sélectionnés candidats à une protection particulière, notamment l'aqueduc de Bab Berdaïn, dix-huit maisons privées, vingt-cinq mosquées, neuf portes et dix *hammams*.

Chaque période fut marquée par des techniques de construction, des matériaux et des motifs ornementaux qui peuvent se résumer de la façon suivante :

- Période Almoravide (5ème-6ème siècles)
 - Murs extérieurs en pisé construits sur des charpentes de bois
 - Murs de briques (en assises ou à chevrons)
 - Arcs de décharge ornés de briques
 - Tirants de bois (en particulier sur les minarets)
 - Mortier de chaux
 - Mosaïques exclusivement vertes et blanches
 - Décoration : étoiles à cinq branches, entrelacs

- Période Mérinide (7ème-8ème siècles)
 - Murs rideaux de bois
 - Dômes et voûtes de briques
 - Arcs de plâtre moulé ou dentelé
 - Avant-toits de bois
 - Parquets

Portes de bois à ornements métalliques
Boiseries sculptées et tournées
Plâtre sculpté
Peintures polychromes, *champlevé*
Vitreaux polychromes
Seuils et bassins de marbre
Décoration : géométrique, florale, épigraphique, fer forgé

- Période Alaouite

Structures des monuments - murs de pisé de 1 à 6 m d'épaisseur, voûtes en berceau de briques, encadrements de bois ou de briques, avant-toits de bois ou de plâtre, toits pyramidaux recouverts de tuiles
Plâtre et bois sculpté et peint
Grilles de fer forgé
Décoration : portes et chambranles sculptés, fer forgé peint.

Gestion et protection

Statut juridique

Depuis 1913, plusieurs éléments de la ville historique ont été répertoriés en tant que monuments historiques protégés par Décret royal (Dahir) ou Arrêté viziral. L'arrêté viziral du 23 septembre 1922 impose le contrôle du développement de la ville historique : toute modification proposée doit être autorisée par le Chef du Service des Monuments historiques. Cette réglementation a été étendue et renforcée par plusieurs mesures ultérieures.

Gestion

La propriété des éléments constituant la ville historique de Meknès est répartie entre l'Etat, des institutions religieuses, les communes urbaines de Meknès et des particuliers.

L'*Inspection régionale des monuments historiques*, qui fait partie de la Direction du Patrimoine culturel du Ministère des Affaires culturelles, joue le rôle de superviseur et effectue des recherches, assure la formation d'ouvriers tout en contrôlant les projets de restauration et de réhabilitation conformément aux programmes de priorité annuels. Les financements émanant du gouvernement central sont relativement faibles mais ils sont complétés par d'autres sources publiques, des institutions privées et des particuliers.

Un plan général de protection et de réhabilitation de Meknès est en cours d'élaboration.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Bien que nombre de projets de conservation voient le jour dès le début du 20ème siècle, il faut attendre l'indépendance du Maroc en 1960 pour que des travaux de conservation et de restauration systématiques utilisant des techniques modernes soient entrepris. Depuis lors, des projets d'envergure ont été réalisés sur des monuments importants.

La consciencieuse *Etude architecturale de la Médina de Meknès* constitue la base de la politique à entreprendre. Emaillée de recommandations pour des actions futures, elle comporte des analyses de la plupart des principaux édifices.

Authenticité

La disposition et le tissu urbain de Meknès sont totalement authentiques. Certains travaux de restauration et de conservation réalisés au début du 20^{ème} siècle ont provoqué l'introduction de matériaux et de techniques inadéquats dans des édifices anciens. Toutefois, depuis 1960, ces travaux sont menés en conformité avec les pratiques de conservation modernes et le niveau général d'authenticité des matériaux et de l'ouvrage est satisfaisant.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

L'ICOMOS a sollicité l'avis de son Comité Scientifique International sur les Villes et Villages Historiques sur l'importance culturelle du site. Un expert de l'ICOMOS s'est rendu en mission à Meknès en février 1996.

Caractéristiques

La valeur culturelle exceptionnelle de la ville historique de Meknès réside principalement dans le fait qu'elle fut la capitale du Sultan alaouite Moulay Ismaïl qui, pour la rendre conforme à cette fonction, entrepris de nombreux travaux d'aménagement et de reconstruction. Elle constitue donc à présent un excellent exemple de l'approche urbanistique qui prévalait à cette époque et intègre de nombreux éléments provenant de l'architecture et de la structure européenne et islamique.

Analyse comparative

Lors d'une réunion tenue à Fès (Maroc) en avril 1995, organisée par l'ICOMOS et à laquelle assistaient des représentants officiels de l'Algérie, de la République Arabe Libyenne, du Maroc et de la Tunisie, une liste prioritaire de sites des listes indicatives de ces Etats Parties fut dressée. Meknès fut l'un des onze sites islamiques prioritaires choisis par les experts présents à cette réunion.

Observations de l'ICOMOS

Le rapport de mission de l'expert de l'ICOMOS attire l'attention sur le fait qu'aucun plan d'occupation des sols à Meknès n'a été entrepris à ce jour. Il semblerait qu'il soit en cours de préparation avec le soutien de la France.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base du *critère iv* :

La ville historique de Meknès représente, de façon remarquablement complète et satisfaisante, la structure urbaine et architecturale d'une capitale du Maghreb du 17^{ème} siècle alliant de façon harmonieuse des éléments de conception et de planification islamique et européenne.

ICOMOS, octobre 1996

Meknès / Meknes : place El Hedim /
El Hedim Square

